



Devant-les-Bois : marche des Jonquilles

Le dimanche 11 mars 2018, de 7 h à 15 h, **la marche des Jonquilles** est organisée par le Footing Club de Fosses-la-Ville au départ de la Salle des Fêtes, Place Saint-Guislain à **Devant-les-Bois (Mettet)**.

Cette marche patronnée par la fédération belge de marches populaires vous fera découvrir la région sur des circuits de 4 - 6 - 12 et 22 km.

Vous y découvrirez des parcours campagnards et visiterez des villages aussi charmants que pittoresques.

Pour les 4 km

A la sortie de la salle, prendre à gauche rue de Devant-les-bois en direction de Biesme jusque la rue du Planois ; ensuite prendre à droite rue lenselois et emprunter le premier chemin empierré sur la gauche (plus loin bifurcation entre le 4 et le 6 km). Pour les 4 km, prendre un chemin en herbe sur la gauche jusque la rue du Planois, virer à droite puis à gauche dans la rue du Petit Ruau ; prendre deux fois à gauche pour rejoindre la rue du Planois et ensuite à droite pour revenir à la salle.

Pour les 6 km

Identiques aux 4 km jusque la bifurcation. Pour les 6 km, après la bifurcation, continuer tout droit jusque la rue du Planois en longeant une chapelle, puis prendre à droite la rue Maistrecocq jusque la rue Belle-vue. Descendre cette rue jusque la rue du Planois, prendre à gauche jusqu'au rond-point, emprunter en face la rue des Hayettes jusqu'au point de contrôle.

A la sortie du contrôle, prendre à droite la rue des Hayettes jusqu'au premier carrefour. Remonter la rue à gauche pour aboutir à la rue du Planois, puis ensuite à gauche la rue Petit Ruau et rejoindre ainsi le circuit des 4 km.

Pour les 12 km

Départ identique aux 4 et 6 km. Arrivés au carrefour, prendre à droite rue du Grand feu ; plus loin, prendre le sentier à droite pour entrer dans les bois (Tienne des Renards et Bois du Prince). Descendre jusqu'au petit ruisseau, puis remonter jusqu'au chemin empierré, prendre à gauche pour monter jusque la rue du Sartia. Traverser la rue pour emprunter la rue Taille Maiche, descendre le sentier, ensuite longer l'étang du Diable jusque la rue du Vivier que l'on remonte sur la gauche jusque la rue Rosinbois qu'on emprunte. Puis, prendre un chemin herbeux en face d'un manège, ensuite le chemin empierré situé sur la gauche pour rejoindre la rue Belle-vue et descendre jusqu'au contrôle avec le circuit des 6 km.

Après le contrôle, prendre à droite avec les 6 km. A la bifurcation, prendre à droite rue de la Pompe, ensuite à nouveau à droite rue la Caporale, ensuite directement à gauche pour descendre jusque la rue de la Colonoise. Prendre à gauche par le GR jusque la rue de Nefzee ; suivre le GR puis à la dernière maison, emprunter un sentier à gauche qui

monte pour arriver rue du Petit Ruau et rejoindre les circuits des 4 et 6 km et revenir à la salle de départ.

Pour les 22 km

Pour la première partie, circuit identique à celui des 12 km jusqu'au contrôle.

Après le contrôle, continuer avec les 12 km jusqu'à la rue de la Caporale.

Ensuite quitter les 12 km (qui bifurquent à gauche) pour continuer tout droit.

Prendre un sentier à gauche à proximité d'une croix, descendre le sentier jusqu'à la rue de la Tourette (ancienne gare) et continuer jusqu'à la rue de l'Agrappe; ensuite prendre à gauche, puis à droite rue de la Vigne jusqu'à la rue du Moulin Botte.

Bifurquer à droite en passant sous le pont et continuer en longeant les étangs de pêche jusqu'à la rue des Forges; prendre à droite pour arriver rue de Noechamps et rejoindre le même contrôle.

Après le contrôle, au début, repartir sur le même circuit mais au lieu de prendre à droite (rue de la Caporale), continuer tout droit par la rue de Nefzee. Suivre le GR en longeant un bois, puis prendre le sentier sur la droite pour rejoindre la rue Pré Nicolet. Traverser la rue de Sery (ne plus suivre le GR), mais continuer tout droit par un sentier qui rejoint la rue des Bosseuses. La traverser et emprunter le sentier situé en face pour rejoindre la rue du Try Joly (NS73), bifurquer à gauche après le restaurant chinois et prendre le sentier sur la gauche pour remonter jusqu'à la rue de Sery. Ensuite, prendre à droite, traverser la N98 qui va vers Mettet. Après la chapelle, prendre à gauche la rue des Villez puis la rue de Thozée; ensuite à droite pour descendre vers la rue de la Burre, avant d'y arriver, emprunter à gauche le chemin en terre qui arrive à l'arrière du Château de Thozée, puis de nouveau à gauche pour revenir vers Pontauray par le GR et par la rue de la Barrière qui arrive à l'arrière de la salle du contrôle

Après le contrôle, traverser la N937, continuer tout droit en longeant l'école pour arriver rue Félicien Rops, poursuivre rue de la Jeunesse et entrer à droite dans le bois (parcours vita). Plus loin, traverser la N98, continuer le parcours vita (sur l'autre côté de la nationale). A la fin du bois, traverser la rue de la Rouge-croix pour revenir vers Devant-les-Bois par le chemin de remembrement en béton, puis par la rue du Sartia et rejoindre les autres circuits pour le retour à la salle de départ.

Rafraîchissements sur les différents parcours et à la salle, signalons une belle carte à des prix démocratiques sans oublier toute une panoplie de boissons.

Tous les amateurs de la nature sont les bienvenus, même sans carnet pour le plus grand plaisir de la marche.

Tous les carnets aussi bien de la fédération que de l'ADEPS seront estampillés.

Renseignements :

Jean Piret, président tél. 071/71.20.94 - gsm. 0497/53.83.96 – NA001@ffbmp.be

Joël Sprumont, responsable circuits – gsm. 04194/62.06.71

site web : <http://www.footingclubfosseslaville.be>